



**COMMUNIQUÉ**  
*Pour diffusion immédiate*

## **Politique “Mieux chez soi” : le Carrefour 50+ craint un angle mort pour les régions rurales**

**Rimouski, le 30 janvier 2026** — La ministre de la Santé, **Sonia Bélanger**, responsable des Services sociaux, des Aînés et des Proches aidants, a présenté ce jeudi à Montréal la politique « **Mieux chez soi** ». Cette politique vise un objectif largement partagé : permettre aux personnes de demeurer à domicile le plus longtemps possible, dans un environnement familial et sécurisant.

Il est important de préciser que, dans le cadre de cette politique, le domicile correspond au lieu de vie choisi par l’usager, c’est-à-dire l’endroit où il réside. Il peut s’agir d’une maison, d’un appartement ou d’une chambre, dans toute forme d’habitation privée ou communautaire, incluant les résidences privées pour aînés (RPA). La politique prévoit notamment une identification plus précoce des personnes vivant à domicile afin de prévenir la perte d’autonomie, l’isolement social et la détérioration des conditions de vie.

Pour le **Carrefour 50+ du Québec**, bien que la nouvelle Politique nationale de soutien à domicile soit présentée comme un tournant, elle ne tient pas suffisamment compte de la réalité régionale, particulièrement rurale.

« C’est beau de dire “mieux chez soi”, mais lorsque ton chez-soi est un village qui perd graduellement ses services de proximité, cette réalité doit être prise en compte. Or, ce n’est pas ce que reflète la politique présentée aujourd’hui comme un tournant », affirme **Richard Rancourt**, président du Carrefour 50+ du Québec.

Selon l’organisme, la politique laisse entrevoir une iniquité persistante dans l’offre de soins et de services.

« La politique Mieux chez soi laisse en suspens un enjeu majeur : la variation régionale et même intra-urbaine de l’offre de services. Ces écarts compliquent la vie des usagers et alimentent un sentiment d’injustice et de perte de confiance quant à la possibilité de bien vieillir chez soi. Dans les faits, l’accessibilité des services demeurera très inégale d’un territoire à l’autre, particulièrement en milieu rural », ajoute **Harold LeBel**, directeur général du Carrefour 50+ du Québec.

Le Carrefour 50+ rappelle que le soutien à domicile ne peut être efficace sans un accès réel et bien déployé aux services médicaux sur l’ensemble du territoire. Or, cette vision se heurte actuellement à la pénurie de main-d’œuvre, aux contraintes budgétaires et à une gestion jugée trop centralisée des ressources du réseau public, des facteurs qui fragilisent les équipes et compromettent la qualité des soins. La situation vécue présentement avec les urgences de Trois-Pistoles et de Pohénégamook en est un exemple, selon M. Rancourt.

L’organisme salue néanmoins les mesures financières annoncées pour soutenir l’autonomie, reconnaître le rôle des proches aidants et améliorer l’aide à domicile, mais estime qu’elles demeurent insuffisantes au regard de la pression démographique à venir.

...2/

**70, rue Saint-Germain E, bureau 108, Rimouski G5L 7J9**  
**Tel: 418 722-6066 / 1 855 722-6077**





« Cette réalité est encore plus marquée dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, où la proportion de personnes de 65 ans et plus atteindra bientôt 30 %. De plus, plusieurs investissements annoncés sont reportés à la deuxième année — soit après le prochain rendez-vous électoral — une pratique trop souvent observée en période préélectorale », souligne Harold LeBel.

Dans ce contexte, les rencontres prévues le **5 février prochain** à Gaspé, Sainte-Anne-des-Monts, Carleton et Cap-aux-Meules, organisées par la Table de concertation des aînés de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ses partenaires, dont le Carrefour 50+, arrivent à point nommé.

« Ce sera une occasion privilégiée d'analyser concrètement le potentiel et les limites de cette politique pour les aînés de nos régions », concluent les porte-parole du Carrefour 50+ du Québec.

— 30 —

**Pour information ou demande d'entrevue :**

**Chantale Arseneault**

**Responsable des communications**

[Communications.arseneault@gmail.com](mailto:Communications.arseneault@gmail.com)

**418 392-0386**

**70, rue Saint-Germain E, bureau 108, Rimouski G5L 7J9**

**Tel: 418 722-6066 / 1 855 722-6077**

